

Comme convenu, suite au protocole d'accord, nous avons rencontré la Direction Générale pour la première réunion de négociation concernant les salaires, la durée effective du travail, ...

Veillez trouver ci jointes les propositions de chacune des parties :

Proposition de la Direction :

Augmentation Générale : 0%
Ancienneté : 0.8%
Augmentation Individuelles : 0%

Proposition de la CFDT et CGT :

Augmentation Générale : 1% (pour récompenser l'investissement collectif des salariés de l'UES)
Ancienneté : 0.8%
Prime de vacances : Actuellement au minimum de la convention collective nationale.
Augmentation mutualisée de 266 € (1% masse salariale) pour l'ensemble des salariés de l'UES. (Motivation des salariés).
Augmentations individuelles : 0.4%.

Proposition de F.O :

Augmentation Générale : 45 € sur le salaire de base de l'ensemble des salariés de l'UES.
Ancienneté : 0.8%

Proposition CFTC (cadre) :

Augmentation Générale : 0%
Ancienneté : 0.8%
Augmentation Individuelle : 1.2% (motivation de leur collègue et de leurs subordonnés).
Demande d'ouverture de négociation sur des avantages spécifiques à leur collègue.

Prochaine réunion le 25 janvier à 16.00 H. Nous vous tiendrons informés des avancées obtenues.

Vos délégués syndicaux